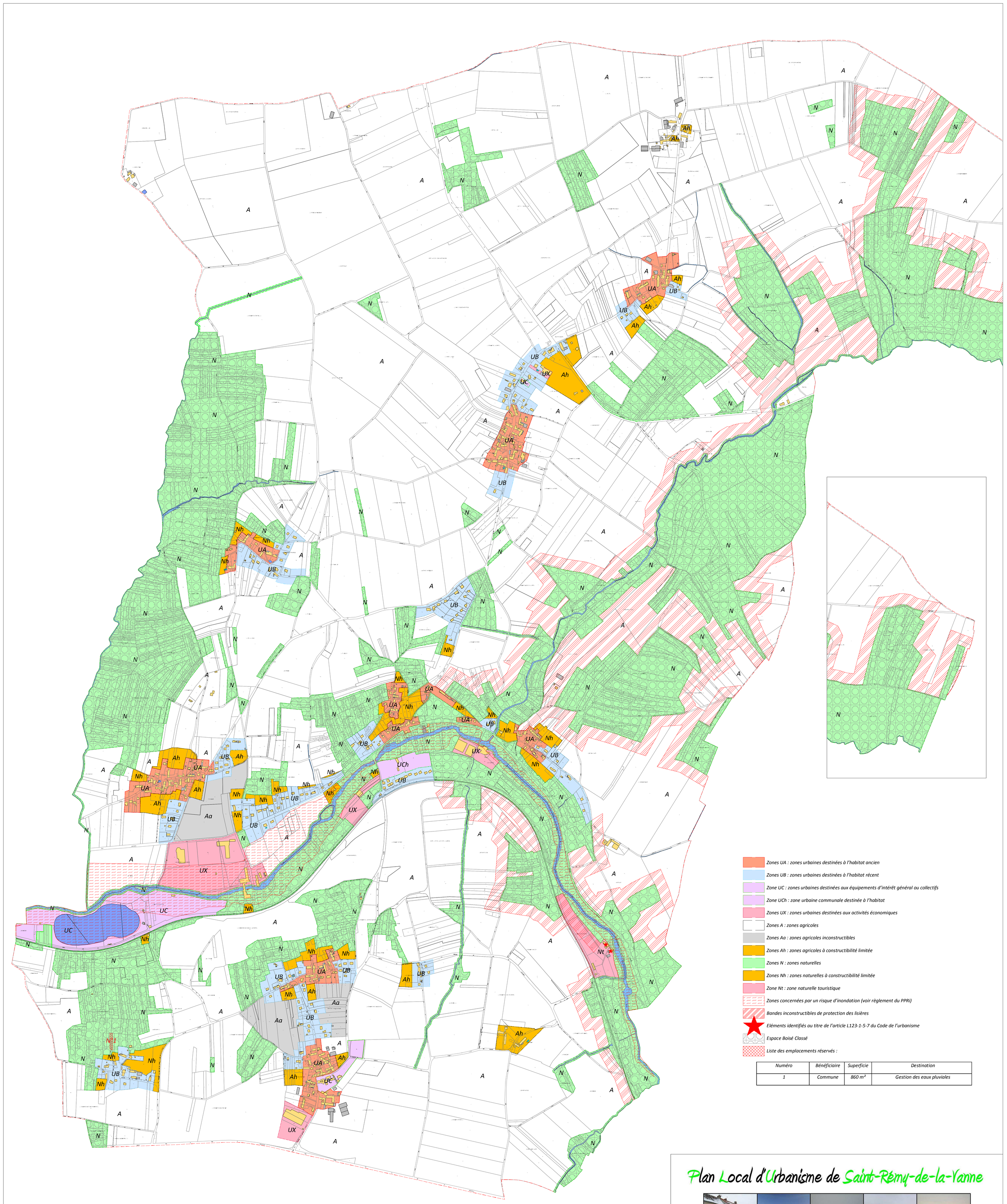


Zones UA : zones urbaines destinées à l'habitat ancien

Zones UB : zones urbaines destinées à l'habitat récent

Zone UC : zones urbaines destinées aux équipements d'intérêt général ou collectifs

Zone UCh : zone urbaine communale destinée à l'habitat

Zones UX : zones urbaines destinées aux activités économiques

Zones A : zones agricoles

Zones Aa : zones agricoles inconstructibles

Zones Ah : zones agricoles à constructibilité limitée

Zones N : zones naturelles

Zones Nh : zones naturelles à constructibilité limitée

Zone Nt : zone naturelle touristique

Zones concernées par un risque d'inondation (voir règlement du PPRi)

Bandes inconstructibles de protection des lisières

Eléments identifiés au titre de l'article L123-1-5-7 du Code de l'urbanisme

Espace Boisé Classé

Liste des emplacements réservés :

| Numéro | Bénéficiaire | Superficie | Destination |
|---|---|---|---|
| 1 | Commune | 860 m² | Gestion des eaux pluviales |

# Plan Local d'Urbanisme de Saint-Rémy-de-la-Vanne

Zonage de l'ensemble de la commune au 1/5000ème

Pièce n° 4-1

Vu pour être annexé à la délibération en date du :


CDHU (siège social)
11 rue Pargeas, 10000 Troyes
Tél : 03 25 73 39 10

CDHU
5 Bd St-Exupéry, 58000 Nevers
Tél : 03 86 36 01 51

CDHU
9 Bd Vaulabelle, 89000 Auxerre
Tél : 03 86 51 79 31